



Utilisation des applications Discord et ZOOM à proscrire !

publié le 10/04/2020

Descriptif :

L'utilisation de ces outils est à proscrire. Informations provenant du Rectorat de Poitiers (Avril 2020).

L'utilisation des applications Discord et ZOOM est à proscrire.

Cette information d'Avril 2020 émane du Rectorat de Poitiers.

Vous trouverez ci-jointe le détail de ces informations officielles.

Documents joints



FOCUS sur Discord (PDF de 241.6 ko)

Information diffusée par le Rectorat de l'Académie de Poitiers (Avril 2020).



FOCUS sur ZOOM (PDF de 475.1 ko)

Information diffusée par le Rectorat de l'Académie de Poitiers (Avril 2020).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.